

Au 1^{er} janvier 2020, plus de 6 millions de personnes résident en Nouvelle-Aquitaine. Ce sont les arrivées de nouveaux habitants, plus importantes que les départs, qui sont le moteur de la dynamique démographique. Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Charente-Maritime et Vienne gagnent des habitants. Dans les autres départements, la population baisse ou stagne. Les intercommunalités littorales et proches de la métropole bordelaise sont les plus dynamiques.

Toujours davantage d'habitants en Nouvelle-Aquitaine

Au 1^{er} janvier 2020, 6 033 952 personnes résident en Nouvelle-Aquitaine, soit 9,2 % de la population nationale. Après les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine demeure, pour la deuxième année consécutive, la troisième région française la plus peuplée.

Entre 2014 et 2020, la population de Nouvelle-Aquitaine augmente de 0,4 % par an en moyenne (+ 25 800 habitants chaque année) ► **figure 1**. Cette hausse est légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine. Néanmoins, comme dans toutes les régions, la population augmente moins que pendant la période 2009-2014.

► 1. Évolution de la population entre 2014 et 2020

	2020 en nombre	Évolution annuelle moyenne 2014-2020		
		Totale	Due au solde naturel en %	Due au solde migratoire
Gironde	1 636 391	1,2	0,2	0,9
Pyrénées-Atlantique	687 240	0,5	-0,2	0,6
Charente-Maritime	655 709	0,5	-0,4	0,8
Vienne	439 332	0,2	0,0	0,2
Landes	418 122	0,7	-0,2	0,9
Dordogne	412 807	-0,1	-0,6	0,4
Deux-Sèvres	374 481	0,0	-0,1	0,2
Haute-Vienne	372 123	-0,2	-0,2	0,0
Charente	351 718	-0,1	-0,3	0,2
Lot-et-Garonne	330 844	-0,1	-0,3	0,1
Corrèze	239 190	-0,1	-0,5	0,4
Creuse	115 995	-0,6	-0,9	0,3
Nouvelle-Aquitaine	6 033 952	0,4	-0,1	0,6
France métropolitaine	65 269 154	0,3	0,2	0,1
France entière hors Mayotte	67 162 154	0,3	0,3	0,0

Source : Insee, Recensements de la population.

L'attractivité moteur de la croissance, malgré un solde naturel négatif

En Nouvelle-Aquitaine, la croissance de la population repose exclusivement sur le **solde migratoire** nettement excédentaire depuis plusieurs années. Il se maintient à + 0,6 %, soit un gain de 33 800 habitants, en moyenne par an. La Nouvelle-Aquitaine est ainsi la deuxième région la plus attractive de France métropolitaine après l'Occitanie.

En revanche, le **solde naturel** de la région devient déficitaire entre 2014 et 2020, après avoir été équilibré entre 2009 et 2014. Il recule de 0,1 % par an en moyenne. Cela correspond à une perte de 8 000 personnes chaque année, l'équivalent d'une commune comme Tonnay-Charente. Sur la période, la Nouvelle-Aquitaine fait partie des rares régions de France métropolitaine qui comptent moins de naissances que de décès.

La Gironde, 3^e département métropolitain pour la hausse de population

Regroupant plus d'un quart de la population régionale (1 636 400 habitants au 1^{er} janvier 2020), le département de la Gironde est le plus peuplé de Nouvelle-Aquitaine et le sixième département français.

C'est également le troisième département métropolitain où la population croît le plus fortement (+ 1,2 % en moyenne par an depuis 2014), grâce à un excédent naturel significatif (le seul département de la région) et un excédent migratoire élevé.

Dans les onze autres départements néo-aquitains, le solde naturel est négatif ou nul. Seul le solde migratoire peut contribuer à

l'augmentation de population s'il est suffisamment excédentaire pour compenser le déficit naturel. La population augmente ainsi dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, en Charente-Maritime et dans une moindre mesure dans la Vienne. Elle est stable dans les Deux-Sèvres.

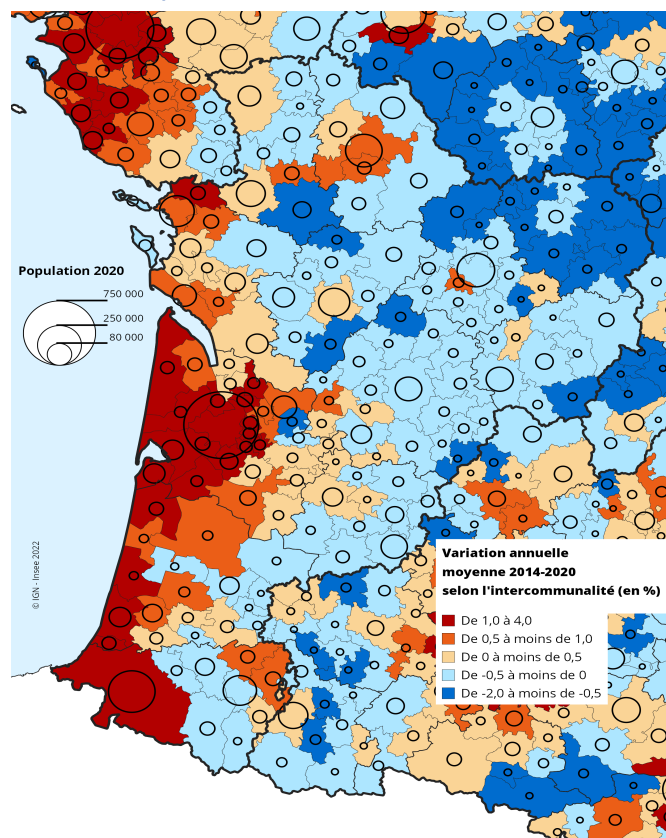
À l'inverse, la Charente, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne et le Lot-et-Garonne perdent des habitants. Dans ces départements, le solde migratoire positif n'est pas suffisant pour compenser le déficit naturel. Enfin, en Haute-Vienne, la population diminue sous l'effet du déficit naturel et d'un solde migratoire nul.

Fort dynamisme démographique sur le littoral et autour de la métropole bordelaise

Avec 819 600 habitants au 1^{er} janvier 2020, Bordeaux Métropole est l'intercommunalité néo-aquitaine la plus peuplée, devant la Communauté d'agglomération (CA) du Pays Basque (318 700 habitants) et la Communauté urbaine (CU) Limoges Métropole (207 100 habitants) ► [figure 2](#).

La population de Bordeaux Métropole croît de manière soutenue grâce à la fois à un gain naturel et migratoire. C'est également le cas, dans une moindre mesure, dans certaines métropoles régionales, comme la CU du Grand Poitiers, la CA de la Rochelle ou du Niortais.

► 2. Population 2020 et évolution de la population 2014-2020, selon l'intercommunalité



Source : Insee, Recensements de la population 2014 et 2020.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « [La croissance démographique s'atténue dans presque toutes les régions entre 2014 et 2020](#) », *Insee Focus* n°282, décembre 2022.
- **Lacour C., Kempf N.**, « [Un Néo-Aquitain sur deux vit dans une commune rurale](#) », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 66, avril 2021.
- **Marchais V., Zambon L.**, « [Le cap des 6 millions d'habitants dépassé en Nouvelle-Aquitaine](#) », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 71, décembre 2021.

Cependant, dans la région, d'autres intercommunalités ont une croissance de population encore plus forte et, parmi les dix premières, huit sont girondines et proches de Bordeaux Métropole, à l'instar de la Communauté de communes (CC) des Coteaux Bordelais, de la CC Médullienne ou encore de la CA du Bassin d'Arcachon Nord. Ces fortes croissances sont à chaque fois portées par un solde migratoire largement positif, et le plus souvent soutenues par un solde naturel également positif, à mettre en relation avec davantage de population en âge d'avoir des enfants.

Les autres intercommunalités où la croissance démographique est supérieure à la moyenne sont essentiellement littorales ou rétro-littorales. La côte landaise est dynamique, avec en tête la CC Maremne Adour Côte-Sud, tout comme le Médoc, le nord de la Charente-Maritime et l'intercommunalité du Pays Basque.

Globalement, les gains de population des intercommunalités néo-aquitaines se réduisent au fur et à mesure de l'éloignement des métropoles et du littoral. Les plus fortes baisses se situent dans les intercommunalités du nord-est de la région, souvent confrontées au vieillissement de la population. Le fort déficit naturel n'est pas compensé par le solde migratoire, pourtant le plus souvent positif dans ces intercommunalités. ●

Laurent Brunet (Insee)

► Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021.

Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel avec des périodes plus anciennes est pertinente, car les données sont présentées en moyenne annuelle.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire apparent** ou « solde migratoire » est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

